Contrat de location d'une voiture

۲ſ	NΙ	ΚE	LES	SOL	JSSI	GNES,
----	----	----	-----	-----	------	-------

Appelé	ci-après	le	loueur,
ET			

Appelé ci-après le locataire,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT;

1.1 - Nature et date d'effet du contrat

Le loueur met à disposition du locataire	, un véhicule de marque, i	mmatriculé
, à titre onéreux et	à compter du	
Kilométrage du véhicule :	kms	

1.2 - Etat du véhicule

Lors de la remise du véhicule et lors de sa restitution, un procès-verbal de l'état du véhicule sera établi entre le locataire et le loueur.

Le véhicule devra être restitué le même état que lors de sa remise. Toutes les détériorations sur le véhicule constatées sur le PV de sortie seront à la charge du locataire.

Le locataire certifie être en possession du permis l'autorisant à conduire le présent véhicule.

1.3 - Prix de la location du de la voiture

Les parties s'entendent sur un prix de location euros par jour (calendaires). Ce prix comprend un forfait de kms pour la durée du contrat.

1.4 - Kilométrage supplémentaires

Tout kilomètre réalisé au-delà du forfait indiqué à l'article 1.3 du présent contrat sera facturé au prix de euros.

1.5 - Durée et restitution de la voiture

Le contrat est à durée indéterminée. Il pourra y être mis fin par chacune des parties à tout moment en adressant un courrier recommandé en respectant un préavis d'un mois.

1.6 - Autres éléments et accessoires

Le locataire prendra en charge l'ensemble des charges afférentes à la mise à disposition du véhicule :

- Frais d'entretien du véhicule,
- Impôts et taxes liés au véhicule,
- Les frais d'essence.
- L'assurance du véhicule.

1.7 - Clause en cas de litige

Fa	ait	en	deux	exemplaire	s or	iginaux	remis	à	chacune	des	parties
Α						le					

I	Le locataire	Le loueur
	signature précédée de la mention manuscrite	signature précédée de la mention manuscrite
ı	bon pour accord	bon pour accord